



**Commission d'évaluation
de l'enseignement collégial**

RAPPORT D'ÉVALUATION

Plan institutionnel de réussite 2022-2027

du Collège Centennial

Mars 2023

Introduction

Le *Plan institutionnel de réussite 2022-2027* du Collège Centennial a été adopté par le conseil d'administration de l'établissement le 22 septembre 2022. Il a été reçu à la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial le 6 octobre de la même année.

La Commission a évalué le plan de réussite du Collège lors de sa réunion tenue le 16 mars 2023. Pour ce faire, elle en a apprécié l'efficacité potentielle par l'analyse de ses différentes composantes. Le présent rapport fait état des conclusions de la Commission.

Présentation du plan

Le plan de réussite couvrant la période de l'automne 2022 à l'hiver 2027 est le cinquième plan du Collège Centennial. Pour l'élaboration de ce nouveau plan, le Collège a tenu compte des caractéristiques spécifiques de sa clientèle ainsi que des raisons pour lesquelles les étudiants s'y inscrivent.

Le plan comporte une présentation du profil du Collège et de son approche éducative. Il se détaille ensuite en 10 parties. D'abord, il expose les orientations, les principes, le portrait de la clientèle étudiante ainsi que les principaux obstacles à la réussite. Ensuite, il informe sur les indicateurs de la réussite, les cibles, le plan d'action et les responsabilités. Finalement, l'évaluation et la révision ainsi que l'élaboration du nouveau plan de réussite sont présentées.

Évaluation du plan de réussite

L'efficacité potentielle

L'analyse des caractéristiques de la clientèle et des obstacles à la réussite

Pour élaborer son nouveau plan de réussite, le Collège a procédé à l'analyse de profils d'étudiants, ce qui lui a permis d'identifier huit obstacles à la réussite. Le Collège a également réalisé un portrait de la réussite de ses étudiants à l'aide des données ministérielles disponibles portant sur les nouvelles inscriptions au programme, la moyenne au secondaire, la diplomation, la réussite et la réinscription. Ces données sont comparées avec celles du réseau collégial public et celles du réseau privé.

Les orientations et les objectifs

Le Collège a déterminé quatre orientations à son plan de réussite. La première orientation concerne l'accessibilité aux études supérieures à un plus grand nombre en permettant aux étudiants qui ont des troubles d'apprentissage d'étudier au collégial. La deuxième s'intéresse à l'inclusion afin que l'accès à la réussite se fasse dans le respect et l'intégrité de la diversité des clientèles étudiantes. La troisième vise le renforcement de l'autonomie et de la résilience des apprenants en les outillant pour qu'ils développent des stratégies de réussite dans tous leurs cours, qu'ils maîtrisent la langue anglaise et qu'ils accroissent leurs compétences en français afin qu'ils puissent mettre en œuvre leurs projets postcollégiaux. Quant à la quatrième, elle se rapporte à la collaboration et au partage de l'expertise entre les membres du personnel pour une implantation réussie de l'approche pédagogique du Collège, soit la conception universelle des apprentissages (*Universal Design For Learning*).

Les objectifs du Collège sont développés dans un plan d'action, sous les quatre axes d'intervention du plan d'action du ministère de l'Enseignement supérieur, soit l'accessibilité à l'enseignement supérieur, les transitions interordres et intercycles, les initiatives en matière de persévérance et de réussite répondant aux besoins diversifiés de la communauté étudiante et, finalement, la consolidation et le transfert des connaissances en matière de réussite. Le lien entre les objectifs y apparaissant et les obstacles à la réussite, ainsi qu'avec les caractéristiques de la population étudiante, n'est pas toujours apparent. Par ailleurs, les indicateurs de réussite, pour lesquels des cibles sont identifiées, sont intégrés dans quatre des objectifs. En ce qui concerne les autres objectifs, comme ils ne sont pas tous exprimés sous forme de résultat attendu et que des cibles n'y sont pas nécessairement associées, le suivi des résultats pourrait être difficile à effectuer. C'est pourquoi la Commission **suggère** au Collège de s'assurer que tous ses objectifs sont formulés en termes de résultats attendus, que des cibles mesurables y sont associées et que les liens avec les obstacles à la réussite et les caractéristiques de la population étudiante sont clairement établis pour chacun d'entre eux. En outre, le taux de diplomation

ne fait pas l'objet d'un suivi dans le cadre de la planification liée à la réussite et la Commission estime que le Collège gagnerait à suivre cet indicateur.

Le mécanisme de mise en œuvre

Le plan d'action, présenté sous forme de tableau, comprend les moyens, les indicateurs, les responsables et les échéanciers pour chacun des objectifs identifiés. Le directeur général est responsable de la mise en œuvre du plan de réussite, alors que la Direction des études (*Academic Dean*) supervise son application et son évaluation.

Le mécanisme de suivi des résultats

La Direction des études assure un suivi trimestriel des indicateurs de la réussite identifiés à l'aide d'un tableau de bord faisant état de bilan. L'analyse des données mène à la production d'un rapport. Par la suite, un rapport annuel et un rapport final quinquennal sont également produits. Tous ces rapports sont adoptés par le conseil d'administration du Collège.

Conclusion

Au terme de son évaluation, la Commission estime que le *Plan institutionnel de réussite 2022-2027* du Collège Centennial **comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité**. La Commission suggère au Collège de s'assurer que tous ses objectifs sont formulés en termes de résultats attendus, que des cibles mesurables y sont associées et que les liens avec les obstacles à la réussite et les caractéristiques de la population étudiante sont clairement établis pour chacun d'entre eux.

Le cas échéant, les jugements et avis émis dans ce rapport ont préséance sur ceux émis lors de l'évaluation du plan de réussite précédent.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial,

Original signé

Denis Rousseau, président

Recherche et analyse : Julie Gagné

COPIE CERTIFIÉE CONFORME